

**Amnistie...
Amnésie...
Impunité...
Justice Transitionnelle et Impunité
Quelles expériences - Quelles leçons ?**

Assemblée Nationale, Paris, 6 décembre 2007

*Salle 62-17
126 rue de l'Université – 75007 PARIS
Métro : Assemblée nationale (ligne 4) ou Invalides (lignes 8 – 13 – RER C)*

Programme Provisoire

Programme régulièrement actualisé : <http://lipietz.net//spip.php?article2116>

**MATINEE
9h30 - 12h30**

Bienvenue et Ouverture

- ▶ **Noël Mamère**, Député
- ▶ **Hélène Flautre**, Députée Européenne, Présidente de la Sous-commission Droits de l'Homme du Parlement européen
- ▶ **Alain Lipietz**, Député européen, Président de la Délégation du Parlement européen avec les Pays de la Communauté Andine

Première session

Qu'est- ce que c'est que la justice transitionnelle ? La problématique sous l'angle de la loi internationale

Introduction autour de trois sujets :

- a) impunité, amnisties et obligations internationales
 - b) démobilisation de groupes guérilleros et paramilitaires et assagissement des forces de sécurité de l'Etat
 - c) réconciliation, justice et réparation : justice transitionnelle
- ▶ **Federico Andreu**, Secrétaire Général Adjoint - Commission Internationale des Juristes
 - ▶ **Louis Joinet**, Ex-expert des Nations Unies - Sous Commission des droits de l'homme - Rapporteur sur l'impunité; Expert indépendant auprès des Nations Unies pour Haïti; Magistrat à la Cour de Cassation

Deuxième session

L'amnistie-amnésie ne fonctionne pas

- ▶ **Argentine : Patricia Valdez**, Directrice de Memoria Abierta; Membre du Centre d'Etudes Légales et Sociales (CELS)
- ▶ **Chili : Paz Rojas**, Directrice de la Corporation de promotion et de défenses des droits des peuples (CODEPU)
- ▶ **Algérie : Nasséra Dutour**, Porte-parole du Collectif des Familles de Disparus en Algérie (CFDA); Présidente de la Fédération Euro-Méditerranéenne contre les Disparitions Forcées (FEMED)
- ▶ **Espagne : Carlos Jiménez Villarejo**, Conseiller parlementaire; Ancien Juge en chef du Ministère Public anti-corruption

APRES-MIDI

14h30 - 18h

Troisième session :

L'amnistie en débat

- ▶ **Colombie :**
 - **Jaime Araujo Renteria**, Magistrat à la Cour Constitutionnelle de Colombie
 - **Père Javier Giraldo**
- ▶ **Guatemala : Carmen Aída Ibarra**, Coordinatrice politique de la Fondation Myrna Mack
- ▶ **Maroc : Driss El Yazami**, Délégué général de Génériques

Quatrième session :

Amnistie sans amnésie

- ▶ **Afrique du Sud : Hanif Vally**, Conseiller Spécial de la Fondation pour les Droits de l'Homme (FHR); Ancien Directeur de l'Unité des Droits de l'Homme - Secrétariat du Commonwealth - Royaume Uni; Ancien Conseiller Juridique National - Commission Vérité et Réconciliation - Afrique du Sud
- ▶ **Pérou : Javier Ciurlizza**, Directeur du Centre International pour la Justice Transitionnelle - Programme Colombie (CIJT); Ex-Secrétaire exécutif de la Commission Vérité et Réconciliation
- ▶ **Sierra Leone : Michael Adenuga**, Directeur du bureau de La Haye de la Cour Spéciale pour la Sierra Leone

Conclusions :

Quels critères pour la justice transitionnelle?

- ▶ **Tchécoslovaquie**